



SAOR
Syndicat Autoroutes et Ouvrages Routiers

Mme Amélia RUNG
Directrice des Ressources Humaines
Autoroutes du Sud de la France
74 allée de Beauport
CS 90304
84278 VEDENE CEDEX

Lieu, Paris la Défense
Date : 29 février 2024

Objet : préavis de grève
du 8 mars 2024

Madame,

En lien avec le mouvement national intersyndical concernant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la CFDT souhaite permettre aux salariés de pouvoir participer aux diverses manifestations qui seront organisées partout en France le 8 mars 2024.

C'est pourquoi, conformément aux articles L.2511-1, L.2512-2 et suivants du code du travail, nous vous informons donc que la CFDT ASF dépose un préavis de grève pour la journée du **8 mars 2024**.

Cette grève débutera le Vendredi 8 mars 2024 à 8 heures, et s'achèvera à 19 heures le même jour.

Cette action collective concerne tous les salariés de la société Autoroutes du Sud de la France.

Nos revendications sont les suivantes :

- une égalité professionnelle et salariale femmes / hommes de tous les postes ciblés dans les différents rapports ASF
- une proportion plus importante de femmes parmi les cadres en général, et les cadres supérieurs en particulier, ainsi que dans les instances dirigeantes
- le calcul de l'index femmes / hommes par établissement
- le remplacement systématique de tous les départs des salariés par l'embauche de CDI

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF, Fabrice BERGERY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fabrice Bergery', is written over a faint, light blue circular stamp.